

Les nouvelles classes de danger du CLP : PE, PBT, vPvB, PMT, vPvM - Comment classer vos substances et vos mélanges ?



L'objectif de cette session est de:

- (1) Présenter aux industriels les nouvelles classes de danger du CLP : PE, PBT, vPvB, PMT, vPvM (Règlement (EC) 1272/2008 amendé),
 - (2) Mettre en pratique ces nouvelles classes de danger pour leurs substances et leurs mélanges.
- Cette formation comporte à la fois des rappels scientifiques pour comprendre les enjeux de ces acronymes et l'application pratique de ces concepts dans un contexte industriel.

Dates :

- 3 juin 2026, 9h-12h et 13h30-17h
- 6 octobre 2026, 9h-12h et 13h30-17h

Nombre d'heures de formation : 6h30

Type de formation : Présentiel ou retransmission sur Teams (merci d'indiquer votre choix dans le bulletin d'inscription).

Lieu : 14 rue de la République
Diamant A, 92800 Puteaux

Tarif : 800€ HT soit 960 € TTC

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCO/ OPCA.

Public visé : Service réglementaire et HSE

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis :

Un quizz et une restitution orale sont demandés aux participants lors de la formation.

Capacités et compétences visées : Comprendre les nouvelles classes de danger, appréhender les impacts sur son portefeuille de substances/ mélanges, et appliquer la théorie du Règlement en pratique.

Intervenantes:

Fanny PERRIER
et
Cindy TABIB

01 46 53 11 55



Programme de la formation :

Introduction générale

1ère PARTIE : PERTURBATION ENDOCRINIENNE (PE)

1.1 Rappels Scientifiques

1.2 Perturbation endocrinienne pour la santé humaine

- Définitions réglementaires
- Critères de classification pour les substances
- Critères de classification pour les mélanges
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats
- Éléments d'étiquetage

1.3 Perturbation endocrinienne pour l'environnement

- Définitions réglementaires
- Critères de classification pour les substances
- Critères de classification pour les mélanges
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats
- Éléments d'étiquetage

2ème PARTIE : PBT, vPvB, PMT, vPvM

2.1 Rappels scientifiques

2.2 Substance Persistante (P) ou très Persistante (vP)

- Définitions réglementaires
- Critères de classification P et vP
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats

2.3 Substance Bioaccumulable (B) ou très Bioaccumulable (vB)

- Définitions réglementaires
- Critères de classification B et vB
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats

2.4 Substance Mobile (M) ou très Mobile (vM)

- Définitions réglementaires
- Critères de classification M et vM
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats

2.5 Substance Toxique (T)

- Définitions réglementaires
- Critères de classification T
- Présentation des tests et guidelines OCDE associées
- Stratégie de tests et interprétation des résultats

2.6 Critères de classification PBT et vPvB pour les substances et les mélanges, éléments d'étiquetage

2.7 Critères de classification PMT et vPvM pour les substances et les mélanges, éléments d'étiquetage

ATOUT CHIMIE - GICPER

formation@gicper.fr - 01.46.53.11.70 - Siège social : 14 rue de la République - 92800 Puteaux
Siret : 338 052 970 00021 - Code NAF : 7219Z - TVA n° FR 60 338 052 970 - N° de déclaration d'activité : 11 92 16121 92